

# Permis d'Urbanisme CODT

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir est saisi d'une demande de Permis d'Urbanisme CODT au nom de M. et Mme RESIMONT-CORNET pour la transformation d'une maison d'habitation en gîte de 6 personnes ainsi que d'une annexe et régularisation de placement de panneaux photovoltaïques au sol sur un terrain situé Chevron, 97 à 4987 Stoumont, et cadastré 4<sup>e</sup> division, section B n°1767/Z.

Le projet déroge au plan de secteur visant la transformation d'un bâtiment résidentiel en zone forestière et s'écarte des normes indicatives du Guide régional d'urbanisme concernant les matériaux (bardage bois et toiture panneau tuile) et présente les caractéristiques d'enquête suivantes :

- Art. D.IV.40 les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du guide régional
- Art. D.IV.40 les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides et aux permis d'urbanisation -

L'enquête publique est organisée conformément à l'article D.VIII.7 du Code du Développement Territorial .

Le dossier peut être consulté **sur RDV** durant la période d'enquête à l'**accueil** de l'Administration (service population), à l'adresse suivante : Administration communale de Stoumont, Route de l'Amblève, 41 à 4987 Stoumont :

- Les lundi, mercredi et vendredi de 8 h 15 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h, le mardi et le jeudi de 8 h 15 à 12 h 30 ;
- Ou à un autre moment sur rendez-vous à prendre au moins 24 h à l'avance avec le service « Urbanisme » au 080/29.26.56

**L'enquête publique est ouverte le 13.05.2026 et clôturée le 27.05.2026<sup>1</sup>.**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de Stoumont, Route de l'Amblève, 41 à 4987 Stoumont ;
- par télécopie au numéro 080/29.26.69
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@stoumont.be](mailto:urbanisme@stoumont.be)

Des explications techniques peuvent être obtenues **SUR RDV** auprès du service urbanisme au 080/29.26.56, par téléphone ou par mail. Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du Service « Urbanisme » ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 27.05.2026 à 11:00 à la commune.

Par le Collège,

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

---

**1 Les enquêtes publiques et annonces de projet sont suspendues du 16 juillet au 15 août et du 25 décembre au 1<sup>er</sup> janvier**

